

Comité de quartier Ouest-Nord

Compte rendu de la réunion du 15 juin 2011

Prochaine réunion : mardi 4 octobre à 20h30 à l'école Carnot

Une quinzaine de personnes du quartier présentes, les deux élus référents (Isabelle Daeschner, Camille Vielhescaze), Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

1- Organisation générale du comité de quartier

Désormais, un comité de pilotage, constitué des coordonnateurs de chaque commission et des membres de la commission « communication et convivialité », se réunit pour préparer l'ordre du jour de la prochaine réunion.

2- Compte rendu des commissions

• Commission a : Pôle Gare Arcueil-Cachan et RER B

Les participants, ont repris une citation de M. le Maire, lors de la réunion du 1^{er} mars : « **Dites-nous la gare que vous souhaitez** » et se sont interrogé sur la meilleure façon d'exprimer et faire prendre en compte leurs attentes dans la conception du projet gare.

L'expertise de l'usager (celui qui utilise les équipements) doit trouver sa place et être reconnue à côté de celle de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'oeuvre.

Deux points sont ressortis :

- Utiliser prioritairement les réserves foncières de la Ville avant de puiser dans le périmètre « expropriable ».

- Connaître et localiser les flux des populations engendrés par la connexion de Cachan au réseau du Grand Paris Express.

Par où commencer ? Prendre connaissance du diagnostic, des premières hypothèses de travail et donner notre point de vue.

Concernant le RER B, la prise en compte des problèmes spécifiques de la zone Sud serait en cours d'examen. L'idée d'une pétition des usagers en soutien à l'action des maires a été suggérée.

Remarque : les sujets évoqués dans cette commission ne concernent pas uniquement le Comité Ouest-Nord, mais l'ensemble des Comités de quartier de Cachan.

• Commission b : Circulation

- Question préalable : Une écoute plus efficace des habitants du quartier quant aux problèmes de circulation et ainsi un meilleur relais entre la municipalité et les habitants sur ces problèmes. Proposition de création d'une boîte à lettres électronique : coqon.cachan@gmail.com

- Définition des différents sujets à traiter pour une première approche :

Circulation automobile et stationnement : limitations de vitesse, plan de circulation, règles et contrôle des stationnements.

Circulation des vélos : plan de circulation (au moins pour certains parcours), pistes cyclables.

Circulation des piétons : repérage des problèmes (trottoirs trop étroits etc.).

Raccordement de notre quartier au circuit des sentiers déjà existant sur Cachan.

• Commission c : Ecologie et recyclage

« *Proposer des actions concrètes afin de changer les comportements* »

Déchets verts : Proposition de commencer le ramassage en février à raison de deux fois par mois pour la prise en compte des tailles de rosiers notamment.

Le composteur permet de faire un geste pour l'environnement en réduisant les déchets à la source et en fournissant un engrais naturel de qualité pour légumes ou fleurs ! Jusqu'au 20 septembre, appelons le 01 49 69 60 90 afin de réserver un composteur. Plusieurs modèles sont proposés à un tarif préférentiel. Quels déchets peuvent être compostés ? Est-il envisageable d'implanter des composteurs dans les immeubles collectifs ?

Une solution gagnant/gagnant : Si les habitants multiplient le compostage de leurs déchets organiques, sera-t-il envisagé des compensations financières du fait de la réduction des déchets ?

Des solutions sont déjà appliquées dans certaines villes comme la pesée des poubelles qui permet d'encourager ceux qui réduisent d'une façon ou une autre leurs déchets.

Est-il possible de se fournir gratuitement en compost ? Si oui, où ? Même question pour le mulch (paillis composé de branches ou écorces broyées, copeaux...).

Informé pour mieux trier : Concernant les poubelles bleues, nous avons l'impression de ne pas bien les utiliser. La mairie pourrait-elle donner des informations sur ce sujet ? Des formations sont-elles réalisées au sein de toutes les écoles de Cachan ? Sont-elles dotées de plusieurs poubelles ?

Autres déchets : Envisager un ramassage pour le verre ? Il n'existe pas sur la commune de Cachan d'espace pour le dépôt des vêtements usagés ? Est-ce envisageable ?

La commune pourrait-elle proposer des solutions de récupération d'autres types de déchets (métalliques par exemple) ?

Eaux de pluies Réflexion sur les systèmes de récupération d'eau de pluie ; achats groupés ?

Jardins partagés Création de jardins partagés sur le quartier Ouest-Nord, sur des terrains non occupés, prêtés par la mairie. Des possibilités existent-elles ? Le besoin existe-t-il ?

Le comité pourrait, dans le domaine du jardinage, favoriser les échanges d'expériences.

• **Commission d : Communication et convivialité**

Réflexions sur la convivialité :

- Informer ou organiser des repas de rue ou d'immeubles
- Organiser une rencontre des différents comités de quartier autour d'une galette des rois au mois de janvier 2012 (lieu proposé : mairie de Cachan ou salle à proximité ?)

Avec quels outils ?

- un cahier qui circule pendant les réunions pour collecter les « bobos du quartier ». Ils pourraient être réglés plus rapidement en transmettant l'information au bon endroit.
- Un blog présenté en harmonie avec le graphisme de celui du comité de quartier du Coteau
- Un journal trimestriel où l'on donnerait la parole à des habitants d'âges et de quartiers différents. Pour le premier numéro, lancement d'un concours de logo avec remise de prix.
- Panneaux d'informations facilement identifiables dans le quartier.
- Distribution ou affichage avec discussion au marché Carnot un samedi matin
- Participation au stand de la Fête des Associations du mois de septembre

3- Interventions des élus

- A propos du pôle-gare Arcueil-Cachan : « *Nous avons bien entendu votre demande d'être associés en tant qu'usagers* ». En ce qui concerne le diagnostic, c'est trop tôt pour obtenir des informations, le comité de pilotage venant d'être mis en place. Projet à plus court terme : il est prévu un kiosque à journaux, des wc et des tourniquets supplémentaires, sans attendre la nouvelle gare.

- Le manque d'informations en amont sur les modifications par exemple des arrêts de bus ne relève pas la mairie mais de la RATP.

- Le préfet du 94 a organisé une réunion d'information pour proposer l'implantation de radars pédagogiques. Sur Cachan, nous pourrions demander de tels radars devant les écoles. Pour réduire la vitesse, la police municipale effectue des contrôles inopinés et réguliers dans différentes rues de la ville.

- Côté circulation, la communauté d'agglomération, la Ville et le département répondent « *Tant que la D920 (exN20) ne sera pas transformée, il n'y aura pas de modifications pour les rues adjacentes..* »

- En ce qui concerne le tri sélectif, des informations se trouvent sur le site de la communauté d'agglomération. De plus, des visites de centres de tri peuvent être organisées sur demande. L'OPH Cachan Habitat commence un compostage collectif.

4- Propositions diverses :

Aller voir ce qui se fait ailleurs, en France ou même à l'étranger au niveau des gares.

Multiplier les « zones 30 » afin d'éviter ou réduire les accidents.

Il existe des radars qui déclenchent le feu rouge lorsque la limitation de vitesse n'est pas respectée.

Comment obtenir des informations sur les égouts et sur les carrières ?

5- Présentation d'un diaporama : Que s'est-il passé depuis le 5 avril ?

Pour contribuer au diaporama (textes ou photos) ou pour participer aux commissions, contact : coqon.cachan@gmail.com ou jvalin@wanadoo.fr